

Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **80 (1992)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Enfin !

😊 Dans son rapport sur le programme de la législature 1991-1995 daté du 19 mai dernier, le Conseil fédéral écrit: «Finalement, eu égard au nouveau droit matrimonial en vigueur depuis 1988, qui veut rendre possible une plus grande souplesse dans le partage entre époux des tâches familiales, l'introduction d'une indemnité pour les tâches liées à l'éducation des enfants sera envisagée dans la loi sur le régime des allocations pour perte de gain...» Suivent toute une série de propositions traitant de l'AVS, de l'AI, de l'assurance-maternité, de la LPP, etc... afin «d'améliorer le statut de la femme».

A toutes les sauces

😊 Comme les problèmes d'environnement, l'égalité se diffuse partout. Elle en devient un slogan de vente. Elle est parfois «récupérée», souvent utilisée. Ainsi pouvait-on lire récemment dans une publicité: «L'homme est génétiquement capable de faire les commissions, de cuisiner, de nettoyer, d'arroser les plantes, de passer l'aspirateur, voire de repasser une chemise. Vous en voulez la preuve? Inversez les rôles! Faites... du militaire.»

Le féminisme serait-il devenu le nouveau cheval de combat du Service féminin de l'armée?

Au bonheur des dames

☹ Lu dans la rubrique des cœurs perdus: «Pour parfaire ma vie je souhaite trouver une dame, bonne cuisinière et possédant une voiture. J'ai un garage, une cuisine agencée et tout ce qu'il faut pour rendre une femme heureuse... et je suis en bonne santé!»
Tout un programme!

Dans les coulisses

😊 Nous ne résistons pas au plaisir de vous livrer quelques lignes trouvées dans le journal du Salon du livre:

«Les femmes suisses ont huitante ans! – Eh non! Ce n'est pas la nouvelle statistique concernant le vieillissement de la population suisse. Il s'agit du journal *Femmes suisses* qui fête allègrement ses huitante printemps. Comme les vins, ce mensuel vieillit bien, et plus les années passent, plus il est bon.»

Levons notre verre à notre bonne santé!

Le petit bip qui sauve

😊 A Ottawa, les femmes qui reçoivent des menaces de leur ex-mari ou compagnon peuvent obtenir un bip de poche directement relié au poste de police.

Un ou une?

☹ Qu'évoque en vous le mot artiste, un homme ou une femme? Pour le *Journal de Genève* (5 avril 1992) pas d'équivoque, c'est un homme! Du moins c'est ce que laisse supposer un petit encadré qui mentionne

l'artiste suisse *primé* lors de la dernière Foire internationale de l'artisanat de Munich. En lisant les quelques lignes qui suivent, on découvre qu'il s'agit de «l'artiste *bâlois* Isabel Bürgin».

Et pourquoi pas?...

😊 On a pu les voir en chair et en os, et très «féminines», comme on dit, et plusieurs d'entre elles mariées et mères de famille, sur TF1 le 5 mai: une cascadeuse, des conductrices de bus, de poids lourds et de métro, une pilote d'Airbus 320, des femmes médecins de l'espace et sapeurs-pompiers, une arbitre de foot et journaliste sportive spécialisée dans le foot, et une brigadière de motocyclistes chez les gardiens de la paix de Paris. On les traite encore comme des vedettes, d'accord, mais déjà elles ouvrent des voies nouvelles.

Le clou de l'année

😊 La Déclaration des droits de la femme adoptée par l'ONU le 7 novembre 1967 n'est guère connue. Peut-être la lira-t-on davantage depuis que l'éditeur Le Clou* la distribue sous forme d'un volume miniature de 1 cm x 1 cm, reliure skai, et même, si l'on veut, montée en pin's. Un succès au Salon du livre. Le Clou dit avoir vendu sous cette forme quelque 600 000 exemplaires des Déclarations des droits de l'homme, de la femme, de l'enfant.

*770, avenue A.-Nobel, F-34000 Montpellier.

Délai de rédaction pour le numéro d'août
lundi 3 août

Femmes
S U I S S E S

et le Mouvement féministe fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :

Case postale 1345, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :

Brigitte Polonovski Vauclair

Rédactrice responsable :

Sylviane Klein

Rédaction, services de presse :

Sylviane Klein, (021) 903 26 06

Equipe de rédaction: Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Corinne Chaponnière, Martine Chaponnière, Simone Chapuis, Simone Forster, Michèle Michellod, Brigitte Polonovski Vauclair, Silvia Ricci Lempen, Nicole Ruchti Allemann, Edwige Tendon.

Correspondantes cantonales: Eve Muggli (Suisse alémanique), Cilette Cretton (VS), Béatrice Berset Geinoz (FR), Nicole Hager (BE francophone), Irène Brossard (NE), Brigitte Müller (JU), Brigitte Mantilleri (GE)

Administration et abonnements :

Elisabeth Hallauer, (022) 342 64 60

CCP: 12-11 791-3

Impression: Filanosa SA, Nyon

Graphisme de la couverture :

Benoît Marchesini

Mise en page: Studio Filanosa

Editeur: Association Femmes suisses et le Mouvement féministe fondée en 1912, Genève

Abonnements: 1 an: Suisse: Fr. 55.- (AVS: Fr. 48.-; abonnement de soutien Fr. 70.- ou plus) – Etranger: Fr. 60.- renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Parution: 10 fois par an

Prix du numéro: Fr. 5.60

Copyright: Femmes suisses ©, 1992